

## POURQUOI IL Y A TROP DE MISSELS

Au début d'une enquête sur les missels à l'usage des fidèles, en 1946, nous avons déjà constaté leur multiplicité et leur diversité. En peu de temps nous avons recensé trente-deux quotidiens et vingt-deux dominicaux sans compter la multitude des « paroissiens » plus ou moins complets et la foule anonyme des missels de communion illustrés. Au bout de six ans nous arrivons au chiffre impressionnant de quatre-vingt-quinze recensions, y compris, il est vrai, une vingtaine de rééditions souvent améliorées. Les missels se multiplient à un rythme accéléré : il paraît en moyenne deux missels nouveaux chaque année, deux ou trois quotidiens sont en préparation et, sans doute, autant de dominicaux.

Le moment semble donc venu de faire le point. Le marché des missels est tout de même plus normal qu'il y a six ans. Notre enquête est maintenant à peu près sans lacune. Nous croyons donc pouvoir donner un tableau d'ensemble et plusieurs classements utiles. En outre des contacts personnels avec de nombreux auteurs de missels et un voyage d'information au cours de l'été 1951 auprès de la plupart des maisons d'éditions de France et de Belgique nous ont permis de voir bien plus clair dans le problème de la production des missels. Nous tenons d'ailleurs à remercier ici les éditeurs pour l'accueil très cordial qu'ils nous ont réservé et pour les facilités qu'ils nous ont données de visiter leurs usines.

### I. — COMMENT NAISSENT LES MISSELS

Tout livre est le résultat d'une collaboration entre un auteur et un éditeur. Un écrivain qui veut lancer une œuvre

dans le public est obligé de la proposer à un éditeur qui juge si elle est susceptible d'un réel succès. Le livre n'est pas seulement œuvre intellectuelle, mais objet commercial. Inversement un éditeur sent que le public est intéressé par une question, il se met alors en quête d'un auteur qui puisse lui faire un bon livre. Il n'en va pas autrement dans le domaine du missel.

Il y a donc des auteurs qui ont composé des missels parce qu'ils voulaient donner au public un instrument adapté pour s'unir à la liturgie. C'est le cas certainement de Dom Lefebvre qui a d'abord rédigé des commentaires liturgiques pour l'initiation des fidèles, c'est le cas du missel jociste lancé par l'abbé Godin et de bien d'autres.

Dans d'autres cas ce sont les éditeurs qui ont pris l'initiative. On peut penser que la plupart des maisons ont édité des « paroissiens » ou des « missels de communion », très légitimement d'ailleurs, parce que c'était un article qui se vendait bien. A une époque où l'on attachait moins d'importance au texte, on se contentait de reproduire des livres qui existaient depuis longtemps. Il est significatif, à ce sujet, qu'aucun éditeur ne peut actuellement indiquer l'origine exacte de certains paroissiens. Tout ce qu'on peut dire c'est que ce genre de livre est imprimé sous cette forme au moins depuis 1850 ou 1830 ou même depuis plus longtemps. Il y a longtemps d'ailleurs que, pour ces textes, la question des droits d'auteurs ne se pose plus, on les réimprime sous des formes diverses avec une présentation ou des illustrations nouvelles, sur l'initiative exclusive des éditeurs. Ceux-ci conviennent d'ailleurs volontiers, quand personnellement ils ont le sens de la liturgie, que ces missels ne valent rien, mais qu'il faut les imprimer parce que la clientèle les réclame. Il nous faut bien ajouter aussi que ces missels anonymes sont une source précieuse de bénéfices car ils ne sont pas grevés de droits d'auteurs et leur composition est souvent amortie depuis longtemps.

Entre ces missels composés sur l'initiative d'un auteur et ceux qui sont entièrement faits par l'éditeur il y a toute une gamme de cas intermédiaires. Le succès de certains missels — en particulier celui du missel de Dom Lefebvre — a poussé plusieurs éditeurs à demander à des prêtres ou à des religieux de leur composer des missels qui puissent soutenir

la comparaison et la concurrence. C'est sans doute en partie la cause de l'apparition sur le marché d'un grand nombre de quotidiens entre 1925 et 1939. Nous disons « en partie », car l'idée du missel quotidien ayant fait son chemin, il y avait évidemment place pour plusieurs conceptions et il était légitime que d'autres tentent de nouvelles formules. Un phénomène analogue s'est produit depuis 1946 : le succès incontestable du missel quotidien plus léger du R. P. Morin a poussé plusieurs éditeurs à faire des missels du même type pour tenir leur place sur le marché. Ceci s'est produit d'ailleurs aussi sous l'influence de libraires ou de représentants qui demandaient à leur fournisseur habituel de leur livrer des missels analogues.

C'est ici que les nécessités de la concurrence commerciale risquent de s'opposer à l'intérêt véritable des clients. Il n'est pas toujours facile de trouver un auteur compétent. L'éditeur veut un quotidien ou un dominical, mais sans toujours se rendre compte des qualités requises pour faire un bon missel. Les missels ainsi composés peuvent soutenir la concurrence quant à la présentation extérieure et aux prix, mais n'atteignent pas la qualité des autres. Ce qui est plus mauvais encore c'est le désir d'éviter ou de réduire les droits d'auteurs. L'éditeur compose alors lui-même son nouveau missel en puisant dans son propre fonds. Il utilise des éditions épuisées, découpe, recolle ou remanie quelques textes, résume quelques commentaires. Il nous est arrivé de voir ainsi des projets où les textes du dominical avaient été empruntés à un missel, ceux des fêtes et des fêtes de saints à un autre et les commentaires à un troisième, après quoi on se mettait en quête d'une « personnalité » qui aurait bien voulu donner son nom à ce monstre et qu'on aurait, si possible, désintéressé pour une somme minimale... La critique interne permet de retrouver dans certains missels diverses couches. Pour éclairer encore la genèse de ces livres il faut ajouter que souvent la maison tout entière s'y met : un correcteur fait les découpages et les assemblages, le représentant choisit dans les stocks les illustrations qui semblent le mieux convenir ou propose un nom d'auteur. Nous ne faisons ici allusion à aucun missel particulier, mais à plusieurs missels ou projets de missels qui n'ont pas tous vu le jour et à plusieurs maisons, et nous pouvons garantir l'au-

thenticité de ces procédés qui se passent évidemment de commentaires.

C'est sous un angle tout à fait différent qu'il faut juger d'un autre aspect de la prolifération des missels. Nous voulons parler de la constitution de séries. Il est tout à fait nécessaire qu'il existe à la fois des quotidiens et des dominicaux, des missels latin-français et d'autres avec un texte latin plus réduit, ou sans latin du tout, des missels avec ou sans commentaires. Ces différents types répondent à des besoins différents. D'un bon quotidien latin-français on peut extraire soit un quotidien allégé d'une partie des textes latins, soit un dominical. Inversement on peut compléter un dominical et en faire un quotidien. Les deux voies ont pratiquement été suivies. Actuellement même il semble que la seconde soit la plus heureuse : le dominical étant lancé d'abord et critiqué à l'usage on peut se mettre au travail pour faire le quotidien. Ce qu'il faut éviter, ce sont les genres intermédiaires trop nombreux, par exemple des missels dominicaux pour le propre du temps et quotidiens pour le propre des saints, ou des missels qui diffèrent simplement par des suppléments tels que le rituel ou des extraits du bréviaire.

#### *La compétence des auteurs.*

Pendant longtemps le grand public, et même le clergé, ont été tout à fait indifférents à l'origine des missels. C'était le règne à peu près exclusif des missels anonymes. Depuis une trentaine d'années le nom de l'auteur commence à jouer un rôle. Cela est dû sans doute à la publicité très réussie qui a fait connaître les missels de Dom Lefebvre. C'est actuellement encore le seul nom connu de beaucoup de gens dans le domaine des missels, il est même caractéristique que les fidèles qui possèdent un « Dom Lefebvre » soient à peu près les seuls à pouvoir dire le nom de l'auteur de leur missel. Le fait que les noms de Dom Gérard et du R. P. Morin commencent à se répandre est un signe de l'importance que l'on attache de plus en plus au travail de l'auteur.

Mais on ignore encore trop, dans le clergé comme parmi

les fidèles, tout le travail que représente la composition d'un missel. On s'imagine sans doute qu'il suffit de copier et d'arranger un peu des textes déjà existants. Des éditeurs remplis de bonnes intentions vous demandent sans façon de leur faire un missel ou vous invitent tout simplement à revoir toutes les traductions... sans compter tous les prêtres, jeunes ou vieux, qui se sont candidement lancés dans la production d'innombrables missels pour enfants ou pour jeunes.

Ces méthodes pouvaient être acceptables il y a quelques années. Elles sont devenues intolérables. Pour composer un missel il faut d'abord savoir ce qu'on doit y mettre, et malheureusement tout le monde ne le sait pas, on s'en aperçoit en ouvrant des missels très récemment parus. Ensuite il faut une solide compétence en latin liturgique qui n'est pas le latin classique. On ne traduit pas les psaumes comme les oraisons, ni les oraisons comme les textes de l'Évangile. Or cette compétence n'est pas donnée du seul fait qu'on porte une soutane ou qu'on est religieux. Il faut aussi savoir écrire en français, en un français qui soit de notre temps. Qui dira combien des traductions mal faites, au style trop scolaire ou trop mièvre, ont éloigné les fidèles de la prière liturgique. Enfin les commentaires liturgiques requièrent aussi certaines connaissances historiques et surtout le sens de la liturgie, et ceci encore n'est pas le fait de tout le monde.

On comprendra dès lors qu'il soit rare de trouver toutes ces compétences réunies en un même homme. C'est ce qui fait qu'un missel peut avoir d'excellents commentaires et une mauvaise traduction ou, inversement, une traduction exacte mais un style inassimilable et des commentaires de peu de valeur.

Or, au cours de ces dernières années, on a fait des progrès considérables dans tous ces domaines : de bonnes traductions ont vu le jour, de bons commentaires ont été mis au point. Il faut savoir que c'est presque toujours le résultat d'un travail en équipe et d'un travail de longue haleine. Il faut plusieurs années pour mettre un missel au point avant de le donner à l'imprimeur. Les dernières éditions de la plupart des bons missels ont été révisées selon ces mé-

thodes. C'est la réunion de bonnes équipes de travail qui fait la valeur de ces missels.

Si l'on veut donner aujourd'hui aux fidèles des missels utiles il faut qu'ils soient de qualité. En face du nombre croissant de missels véritablement bons il n'est plus permis de revenir à la pacotille d'autrefois, aux missels incomplets, aux mauvaises traductions, aux commentaires inconsistants. Ce serait à la fois se moquer du public et manquer de respect aux saints mystères auxquels le missel doit initier les fidèles. Il faut donc accepter les méthodes de travail nécessaires et y mettre le prix. On ne conçoit pas aujourd'hui une automobile faite par un bricoleur ou un modèle qui serait en retard sur les derniers perfectionnements. On reproche quelquefois aux recensions de *La Maison-Dieu* d'être sévères ou d'imposer une certaine uniformité, il s'agit simplement de sauvegarder un certain niveau et de défendre le public contre les productions de qualité nettement inférieure.

#### *Les approbations.*

Qu'on nous permette ici de dire un mot au sujet des approbations des autorités ecclésiastiques. Sans doute tous les missels qui paraissent sont revêtus d'un *nihil obstat* et d'un *imprimatur*. Cela prouve tout simplement que leur texte latin est conforme à celui du missel romain et que les traductions et les commentaires ne contiennent rien qui soit contraire à la foi. Mais cela ne préjuge en rien des autres qualités d'un missel, encore que quelque fois on s'explique mal qu'on ait laissé passer tel commentaire ou telle inexactitude. Plusieurs fois on a opposé à nos critiques des approbations épiscopales, voire des bénédictions apostoliques. Ces documents sont fréquemment utilisés comme publicité, mais il faut dire qu'ils approuvent quelquefois beaucoup plus la bonne volonté et le zèle des auteurs que la perfection technique de ces missels. On pourrait peut-être souhaiter que ces approbations ne soient pas données avec trop de facilité. Les autorités ecclésiastiques n'ont pas toujours le temps ni les moyens de faire passer au crible tout le contenu d'un missel.

*La propriété littéraire.*

Il faudrait enfin, en ce qui concerne les auteurs, dire un mot de la propriété littéraire. Sans doute les textes de la liturgie sont-ils du domaine public et personne n'a le droit de s'en arroger la propriété. Mais les traductions et les commentaires sont des œuvres qui ont coûté à leurs auteurs un travail souvent très onéreux. Ils ont une marque personnelle. Nous ne voulons pas ici ériger en principe que ces traductions et ces commentaires devraient toujours faire l'objet de contrats commerciaux. La traduction de textes bibliques et liturgiques est avant tout un service rendu à l'Église et non une source de profits. Il est vrai que tout le monde n'est pas de cet avis. Pour une édition d'un choix de textes bibliques il est arrivé récemment qu'une maison catholique n'autorise l'utilisation de sa traduction que contre une forte redevance, tandis qu'une maison protestante disait sa joie de pouvoir rendre ce service gratuitement... Tenant compte des difficultés actuelles de l'édition, on peut concevoir une certaine exclusivité pour assurer l'amortissement d'une édition. Mais nous voulons envisager un autre point de vue.

Les procédés de composition de certains missels auxquels nous avons déjà fait allusion posent tout simplement un problème d'honnêteté. Il nous paraît parfaitement inadmissible et immoral d'utiliser des traductions ou des commentaires déjà existants, sans le dire et sans en demander l'autorisation aux intéressés. Car en fin de compte si on ne veut pas faire une œuvre nouvelle qui apporte une perfection notable, pourquoi faire des missels en se servant du travail des autres ? On ne peut s'empêcher de penser que la seule raison est le profit commercial. Il n'y aurait certainement pas tant de missels sur le marché si les auteurs et les éditeurs respectaient ce principe d'honnêteté élémentaire. Certaines malhonnêtetés sont d'autant plus scandaleuses qu'elles se couvrent de l'utilité spirituelle des fidèles et que leur terrain d'exercice, si l'on peut dire, est la parole de Dieu et la liturgie de l'Église.

*La tâche des éditeurs.*

En relevant plusieurs fois l'influence de l'aspect commercial de la prolifération des missels, nous ne voudrions pas donner l'impression que nous chargeons les éditeurs de tous les méfaits. Si nous posons certaines exigences, nous tenons aussi à dire aux éditeurs toute la reconnaissance que leur doit le mouvement liturgique. L'aspect proprement technique du missel est très peu connu. La visite d'une dizaine d'usines nous a beaucoup appris et nous voudrions en tirer ici quelques conclusions utiles.

Sans éditeurs il n'y aurait tout simplement pas de missels. Il ne suffit pas de composer un manuscrit, il faut l'imprimer ou le faire imprimer, le relier et le vendre, et pour cela il faut des machines, du personnel, des capitaux. Le missel est un livre. Comme tout livre il est soumis aux lois de la technique et de l'économie. Mais c'est un livre d'un genre particulier et il requiert une industrie spécialisée. On s'étonne quelquefois du prix des missels, on regrette qu'ils ne contiennent pas plus de choses. Il faut, avant de porter un jugement hâtif, faire le compte des particularités du missel.

Notre missel romain est volumineux. Le texte latin à lui tout seul — et pour les seules messes de tous les jours sans adjonction des vêpres et du rituel — exige, dans le format habituel et dans un caractère moyen, près de neuf cents pages. Un quotidien entièrement latin-français avec quelques commentaires ne peut être inférieur à deux mille pages. Si les textes latins sont réduits et les commentaires assez sobres, il faut encore douze cents pages.

Ces données élémentaires posent immédiatement un problème technique : le choix du papier. Si on ne veut pas faire une « brique » il faut un papier extrêmement mince, mais suffisamment opaque et solide pour que l'encre ne traverse pas. Bien entendu ces papiers, bible, indien ou Oxford, sont des papiers chers et d'un maniement très délicat, ils exigent des machines et du personnel spécialisé.

Un deuxième élément qui joue un grand rôle dans l'épaisseur du missel est le choix du caractère. On se plaint souvent de ce que les caractères soient petits, car les églises sont

quelquefois mal éclairées, bien des personnes ont la vue faible. C'est tout un art de choisir le caractère d'un missel. Toute imprimerie n'a pas les moyens adaptés à sa disposition et plusieurs éditeurs ont fait faire des types de caractères spéciaux pour leurs missels. En outre le missel exige une très grande variété de caractères. Il faut qu'on distingue facilement les commentaires, le texte liturgique, les indications (attitudes, références, renvois, etc.). La composition d'un missel est donc infiniment plus minutieuse que celle d'un autre livre. L'impression en deux couleurs — rouge et noir — qui se répand de plus en plus et donne tellement plus d'allure aux missels, exige aussi un travail et des frais supplémentaires.

Il ne faut donc pas s'étonner que les exigences techniques posent des problèmes d'ordre économique. Si l'on sait que la seule composition d'une page de missel revenait au moins à mille francs, fin 1951, on se rendra compte de la mise de fonds nécessaire pour un seul missel.

Ce sont souvent ces nécessités techniques et économiques qui créent des difficultés entre les auteurs et les éditeurs. L'éditeur veut réduire le plus possible le nombre de pages, l'auteur est désespéré de devoir abréger tel commentaire ou supprimer tel texte. Quelquefois l'auteur exige telle mise en page, telle disposition que l'éditeur ne peut lui accorder sans augmenter considérablement le prix de revient.

Ce sont aussi ces nécessités techniques qui rendent très difficile l'amélioration de certains missels. Si pendant des années nous voyons encore rééditer des missels incomplets ou médiocres, c'est qu'il n'est pas rentable de refaire une nouvelle composition. Les éditeurs hésitent à améliorer simplement un genre qu'il faudrait renouveler entièrement, et on ne peut pas leur donner tort. Derrière l'affirmation qu'il faut faire tel missel parce que le public le réclame, il y a la nécessité de continuer à produire ou du moins à écouler un livre encore très rentable commercialement.

Le papier et l'impression dominant la conception du corps du missel, mais la reliure joue aussi un grand rôle. Ici encore le missel n'est pas un livre comme les autres. Il ne peut être présenté comme un roman ou un manuel scolaire. Qu'on le considère comme un cadeau à faire pour la première communion ou comme un livre à utiliser quoti-

diennement, il faut dans les deux cas qu'il soit bien relié. Tout le monde sait d'ailleurs que la reliure fait des différences de prix considérables. La dorure est d'ailleurs aussi presque indispensable, si la tranche doit garder sa fraîcheur malgré un usage quotidien. Ces deux éléments, tranche et reliure, sont encore une cause de multiplication des missels. Il est indispensable de faire des reliures de genre et de prix variés, voire de couleurs différentes.

Si l'on veut bien considérer tous les aspects techniques : papier, composition, impression, dorure et reliure, le missel est un chef-d'œuvre de l'industrie du livre, et très bon marché par surcroît ! Si cette affirmation paraît paradoxale il suffit de demander quel volume de deux mille pages se vend de trois à quatre mille francs en reliure cuir, soit à moins de deux francs la page ! C'est le prix du livre le plus ordinaire.

#### *La mise à jour.*

Une difficulté particulière aux missels mérite d'être signalée : la nécessité de les tenir constamment à jour. Au cours de ces dernières années plusieurs fêtes sont venues s'ajouter au calendrier liturgique. Ces modifications entraînent soit l'addition de suppléments peu commodes, soit le remaniement de la pagination. Or le public est devenu très exigeant sur ce point. La tâche des éditeurs n'est pas facile : ainsi la nouvelle messe de l'Assomption est d'abord parue toute seule, puis les vêpres quelques semaines plus tard, l'office ensuite et morceaux par morceaux. Comment dans ce cas imprimer un feuillet complémentaire ? L'éditeur qui se croyait à jour en mars ne l'était plus en mai, et son collègue moins pressé avait tous les avantages. Il arrive aussi que les textes des *Acta* ne concordent pas avec ceux des éditions typiques vaticanes, ce qui met les éditeurs dans l'embarras. Enfin la perspective de nouvelles modifications dans la liturgie retient à la fois les éditeurs, qui hésitent à constituer des stocks, et les libraires, qui préfèrent évidemment les dernières nouveautés.

*Le jeu de la concurrence.*

Mais si le missel est un livre difficile à réaliser pourquoi en fait-on tant de modèles différents ? C'est sans doute que c'est un article de bonne vente, à condition de garder sa place sur le marché. Évidemment il y a missel et missel, du très médiocre missel de communion de trois cent vingt pages au quotidien complet. Il faut voir le problème dans son ensemble.

Nous avons déjà fait allusion plus haut aux nécessités de la concurrence : l'éditeur qui a un missel de qualité et de bonne vente a une bonne affaire entre les mains. Ses concurrents sont forcément poussés à l'imiter et nous avons déjà dit par quels procédés quelquefois. L'éditeur qui actuellement n'a pas son « missel vespéral », voire son quotidien, risque tout simplement d'être tôt ou tard éliminé du marché, car les missels illustrés se vendent de moins en moins. Or il existe actuellement en Belgique environ sept maisons qu'on peut dire spécialisées dans l'industrie du missel, et six en France. Nous ne comptons pas dans ces nombres les abbayes, ni les éditeurs qui n'ont jusqu'à présent lancé qu'un seul missel. Il semble difficile à priori qu'il puisse exister treize missels quotidiens excellents en langue française, ou du moins treize quotidiens suffisamment différents pour se justifier. C'est là toute la difficulté. Tant que chaque maison voudra avoir sa série complète de missels il y aura fatalement trop de missels et des missels de mauvaise qualité.

On ne peut guère demander aux éditeurs les moins bien équipés d'abandonner la fabrication du missel... et cependant il serait de leur intérêt, sans doute, de s'orienter vers d'autres productions; ce serait en tout cas dans l'intérêt du public. Il existe en fait peu d'éditeurs qui soient exclusivement spécialisés dans le missel. Car le missel est, ce qu'on ignore généralement, une industrie saisonnière. Il se vend surtout pour « les communions », soit de Noël à mai. Les commandes sont recueillies dès juillet et août de l'année précédente et exécutées entre septembre et décembre. Pendant le reste de l'année on imprime soit des agendas ou des calendriers, soit des livres scolaires ou des livres pour les

distributions de prix, qui ont eux aussi des pointes de vente saisonnières. Si certaines maisons ont dû compléter leur industrie des missels par d'autres activités, il existe aussi le cas inverse où le missel a été le complément d'une production voisine. C'est ici que le missel a été envisagé sous son angle purement commercial beaucoup plus que sous celui de sa valeur propre. Est-il bien nécessaire de continuer dans cette voie avec de faibles chances de soutenir une concurrence honorable avec des maisons mieux équipées ?

La question est plus délicate quand il s'agit d'éditeurs d'un genre particulier tels que les abbayes. On comprend très bien qu'une abbaye tire ses ressources et les fonds nécessaires à ses œuvres du travail de ses moines. Nous ne sommes plus à une époque d'économie rurale où l'on vivait du revenu des terres. Mais est-ce une raison pour que toutes les abbayes se lancent justement dans le même genre d'entreprise en raison du succès incontestable de l'une ou de l'autre ? On risque de tomber ici dans un jeu de concurrence qui peut engendrer des œuvres qui feront double emploi ou qui seront de moindre valeur. La spécialisation dans des genres bien déterminés aurait sans doute plus d'avantages.

#### *Publicité.*

La concurrence et la prolifération imposent le recours à la publicité. C'est encore une réalité économique que nous rencontrons ici. On ne saurait évidemment lancer un missel ni maintenir sa vente sans publicité. Nous pouvons bien dire ici, puisque tout le monde le sait, que c'est une publicité bien faite qui a conquis aux missels de Dom Lefebvre la place qu'ils occupent sur le marché. Non seulement dans certains milieux le nom de Dom Lefebvre est le seul connu, mais c'est son missel qui a lancé la vogue du « missel vespéral ». On ne veut plus les livres qui ne portent pas ce titre, et beaucoup de braves gens s'imaginent que le mot « vespéral » est un adjectif qui exprime l'excellente qualité d'un missel. Aussi, bien des éditeurs ont-ils donné le nom de missel vespéral à leurs anciens quotidiens. Nous avons même vu un missel qui porte pour seul titre « petit ves-

péral romain », logiquement on ne devrait pas y trouver les textes de la messe.

Ce sont les nécessités de la publicité qui font qualifier de « complets » et « très complets » des missels qui présentent cependant de sérieuses lacunes. Ce sont ces mêmes nécessités qui font mettre en vedette des approbations épiscopales et des bénédictions apostoliques. Il faut évidemment admettre les yeux fermés que le dernier missel paru offre « la meilleure traduction », les commentaires les plus riches, la disposition la plus pratique, etc...

Autant une saine émulation pourrait être légitime et même nécessaire, autant certains procédés paraissent déplorables autour de la liturgie de l'Église. N'a-t-on pas été jusqu'à répandre dans les coulisses que tel religieux avait été excommunié ou mis à l'index, et de tel autre qu'il était mort ou même qu'il n'avait jamais existé et que son nom était une pure invention née des besoins de la concurrence. Or nous pouvons témoigner que Dom Lefebvre et Dom Gérard sont bien vivants puisque nous nous sommes entretenu avec l'un et l'autre.

Les prospectus publicitaires sont entrés depuis longtemps dans les mœurs. Il est normal qu'on y mette en exergue des extraits des critiques parues dans la presse et qu'on y prenne ce qui est élogieux. Il est moins normal qu'on se serve des « digest » pour y résumer des articles sans aucun consentement de l'auteur ou de la rédaction de la revue pour faire de la publicité à un seul missel. C'est exactement ce qui est arrivé à notre article du numéro 23 de *La Maison-Dieu* sur *Les explications de l'année liturgique dans les missels*. Aucun agent de publicité, ni personne n'a ensuite voulu reconnaître la paternité d'un extrait systématiquement amputé et détourné en partie de son sens. Ledit extrait a été ensuite tiré à part et distribué à des libraires pour servir de réclame à un missel déterminé. Il faut bien dire que ces procédés sont difficilement acceptables.

Les méthodes actuelles de la publicité posent certainement quelques problèmes de morale. Dans la mesure où ces méthodes sont employées pour la présentation de missels on peut se demander si elles sont possibles. La surenchère et les slogans publicitaires ne choquent guère quand il s'agit d'une marque de savon ou de lames de rasoir. Ils risquent

de créer autour du missel une atmosphère de « marchands du temple ». On souhaiterait que les différents éditeurs se mettent d'accord sur les méthodes acceptables. C'est un agent d'affaires lié à un éditeur de missels qui nous faisait lui-même cette suggestion : au lieu de mettre en avant les qualités personnelles, voire les portraits des auteurs, au lieu d'employer des slogans au superlatif, tout le monde aurait intérêt à faire tout simplement de la réclame pour « le missel », le livre liturgique de l'Église qui devrait être entre toutes les mains, en proposant bien sûr le sien, mais sans exagérations. Aux spécialistes de la publicité d'étudier comment présenter les choses avec le maximum d'efficacité, mais en rejetant tout procédé et toute formule plus ou moins déloyale.

#### *Procédés commerciaux.*

Il y a aussi une forme de concurrence ou de publicité qui consiste à faire bénéficier certains acheteurs d'avantages que le concurrent ne peut pas faire : remises ou commissions. On entend fréquemment des plaintes de représentants ou de commerçants au sujet de ces procédés. Sans attacher trop d'importance à ces faits qui sont aussi le lot des autres branches du commerce, ils posent un problème qu'il faudra résoudre un jour ou l'autre : celui de la vente directe par les œuvres ou le clergé. Il a été posé à l'occasion de la dernière édition de la Bible, il est posé par le système de vente de plusieurs missels. D'une part on souhaite que certains libraires se spécialisent dans la vente de livres religieux, mais d'autre part, en raison de la cherté des livres, on cherche à échapper au circuit normal de la distribution. Il est clair que ces deux positions ne s'accordent pas. D'autre part, s'il est souhaitable de voir diminuer les prix des missels, il est moins heureux de voir les œuvres, les institutions religieuses ou le clergé se transformer en commerçants; en face de la complexité du problème nous souhaiterions simplement qu'un jour des hommes du métier étudient des solutions qui puissent satisfaire à la fois toutes les parties.

Toutefois nous signalerons une forme de concurrence qui a sa répercussion sur la présentation et la multiplication des

missels. Depuis longtemps certains éditeurs ont l'exclusivité de tel ou tel missel ou paroissien « diocésain ». Or depuis trois ou quatre ans les éditeurs cherchent à s'assurer une clientèle stable dans tel ou tel diocèse en se faisant attribuer l'exclusivité du propre du diocèse. D'une certaine manière il est intéressant que ce propre soit incorporé à la reliure du missel, et il est très légitime de mettre cet avantage en vedette. Il est normal aussi que les autorités ecclésiastiques recommandent spécialement telle traduction de leur propre diocésain. Le grand inconvénient de cette innovation est de multiplier encore les éditions, nous verrons plus loin à quoi cela oblige les libraires. Il est d'ailleurs probable que cette pratique ne pourra guère se répandre, car il est impossible à un éditeur d'imprimer ou de se faire attribuer les propres de tous les diocèses. En raison des différences de formats il n'est guère possible non plus de relier avec n'importe quel missel une édition d'un propre qui n'est pas faite pour lui. Si nous traitons de cette question dans ce paragraphe c'est parce que le point de départ de cette affaire est plus commercial que liturgique, ce qui n'a pas manqué de créer des tensions supplémentaires entre éditeurs. N'y aurait-il pas moyen de s'entendre ? Dans le domaine des bréviaires et des missels d'autel, les éditeurs échangent couramment les « propres ».

#### *Embarras des libraires et perplexité des clients.*

La multiplication des missels crée une situation de plus en plus difficile. Le missel s'achète à la librairie, au grand magasin, voire chez le bijoutier ou au bazar. Il est impossible à tous ces commerçants, quelle que soit leur bonne volonté, de faire des commandes en connaissance de cause. Pratiquement les tarifs et les catalogues ne renseignent guère sur le contenu des missels, et d'ailleurs on fait plus souvent sa commande sur le vu de la valise du voyageur. Évidemment ce sont la reliure, l'allure générale de l'impression, le prix qui déterminent le choix. Ou bien encore on commande ce que la clientèle réclame. Il est pratiquement impossible, sans connaissances spéciales, de comparer sérieusement les textes de deux missels.

Ce qui est plus grave, c'est que le libraire ne peut plus

tenir un choix suffisant des missels existant. S'il veut simplement offrir à sa clientèle quatre ou cinq quotidiens différents, autant de dominicaux, quelques paroissiens en gros caractères ou en petit format, soit une vingtaine de missels, il faut multiplier cela par au moins cinq reliures différentes par missel, et par trois ou quatre couleurs, pour quelques-uns il faut deux sortes de tranches, pour d'autres il faut l'édition avec le propre du diocèse, et aussi sans le propre pour les clients de passage. Ainsi, rien que pour pouvoir présenter un rayon convenable, il faudrait plus de deux cents missels différents, et s'il avait cela, le libraire n'aurait encore aucun stock...

A cela s'ajoute la complication de la vente. Si le libraire est personnellement compétent, son personnel ne l'est pas toujours. Or il faut une assez longue pratique pour connaître, par exemple, les différences de contenu entre les différents missels. Devant un tel choix, presque indispensable, le client hésitera, voudra savoir ce qui différencie tel missel de tel autre, cherchera tel missel qu'il a vu chez un ami et s'en ira peut-être sans rien acheter.

Le clergé lui-même ne s'y retrouve plus. Constamment des prêtres nous demandent quel est le meilleur missel. Les recensions de *La Maison-Dieu*, en même temps qu'elles ont déblayé le terrain ont fait apparaître une forêt.

Une comparaison fera mieux voir l'état très particulier du marché du missel. Jusqu'à ces dernières années il y avait une seule édition de la Bible : Crampon. C'était sans doute trop peu. Maintenant il y en a quatre, c'est mieux; mais il ne faudrait pas qu'il y en ait dix. On a donc le choix entre quatre traductions; entre deux ou trois reliures et entre un ou deux formats. C'est tout de même beaucoup plus simple.

Il n'y a pas de doute, il y a beaucoup trop de missels différents. Quelles sont les possibilités d'avenir et comment faire un choix? nous allons essayer de le dire.

## II. — APERÇU SUR L'HISTOIRE DU MISSEL ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Avant d'étudier quelles sont les possibilités d'avenir il est nécessaire de jeter un coup d'œil retrospectif sur l'histoire

du missel. Nous devons à la bienveillance des éditeurs les renseignements qui sont à la base de cette esquisse.

#### *Avant 1914.*

Plusieurs des grandes maisons d'édition de missels existaient dès le XIX<sup>e</sup> siècle, voire avant. Il ne saurait être question de remonter jusqu'à l'origine des missels en français, mais il sera utile de montrer l'effort accompli jusqu'ici dans ce domaine. Il ne sera évidemment question que des principaux quotidiens et de quelques dominicaux.

Un des premiers missels quotidiens, ancêtre de celui de Dom Lefebvre, est sans doute le *Missel des fidèles* de Dom Van Caloen, abbé de Saint-André de Bruges, publié chez Desclée à Tournai en 1882. La même maison publiait en 1903 le *Paroissial des fidèles* (n<sup>o</sup> 400) du chanoine Marbeau, curé de Saint-Honoré d'Eylau à Paris, et plus tard évêque de Meaux. Ce missel n'est pas absolument quotidien puisqu'il ne donne que les lectures pour les fêtes de carême, mais c'est le premier missel qui contenait des commentaires abondants et un rituel complet. En 1908 la maison Desclée publiait un autre quotidien *L'Office divin* (n<sup>o</sup> 552), puis le *Missel des fidèles et Office divin* (n<sup>o</sup> 119), et un *Missel vespéral* (n<sup>o</sup> 126). Ces derniers, revus plusieurs fois depuis, sont toujours les meilleurs missels de cette maison.

A la même époque, en 1909, l'abbaye du Mont-César à Louvain commençait à publier une série de fascicules portant le titre de « Vie liturgique » : il y avait une partie fixe qui donnait l'ordinaire de la messe et des vêpres, et de quinzaine en quinzaine paraissait le propre des dimanches. C'était donc un premier missel-vespéral dominical. En 1911 il fut publié en un volume.

Pour la commodité de l'exposé nous séparons les éditions françaises des éditions belges, mais comme on l'a déjà remarqué et comme on le verra souvent par la suite, les éditions belges ont fréquemment publié des ouvrages dus à des français.

En France, c'est la maison Mame à Tours qui paraît avoir publié en 1894 le premier missel quotidien. C'était *Le livre du chrétien* du R. P. Fleury S. J., destiné surtout aux col-

lèges des jésuites. En 1909 paraissait *L'Office divin* (n° 301), en 1910 la *Nouvelle année liturgique, paroissien très complet en quatre volumes*, par l'abbé Villien, professeur à l'Institut catholique de Paris, le premier quotidien publié en France avec des commentaires, mais d'un tirage limité. En 1912 le R. P. Fleury publiait son *Paroissien expliqué et commenté* (n° 350) qui était un dominical latin-français, et le premier livre de messe populaire avec explications paru sur le marché français. Il existe toujours. L'actuel *Missel vespéral liturgique* (n° 307), qui est un quotidien, existait déjà sous forme de dominical certainement dès 1830. Les tirages considérables de ces missels montrent la part que la Maison Mame a eu dans la diffusion des missels. Il faut citer la *Petite année liturgique* du chanoine Verdunoy, parue chez Lethielleux en un volume en 1912, puis en deux volumes en 1922. Ce livre, actuellement à peu près épuisé, avait de bons commentaires.

Si nous nous sommes quelque peu étendu sur cette période, c'est pour montrer que nous ne tenons pas du tout pour négligeable ce qui a été fait par d'autres générations. Le mouvement liturgique ne date en effet pas d'aujourd'hui. Plusieurs de ces missels gardent leur valeur et sont préférables à bien des œuvres plus récentes mais trop hâtives.

#### *Les années 1919 à 1945. L'œuvre de Dom Lefebvre et ses répercussions.*

La période qui se situe entre les deux guerres est nettement marquée par l'impulsion de Dom Lefebvre, à tel point que beaucoup s'imaginent que pendant vingt-cinq ans il n'y a pas eu d'autre missel.

C'est pendant la guerre, en 1915, que Dom Lefebvre, retenu à Lille, a commencé à publier des commentaires de l'année liturgique, d'abord sous forme de fascicules intitulés *Le cycle liturgique*. Au bout de quelque temps on lui demanda de les réunir en volume, puis de les incorporer à un missel, ce qui fut fait dès l'année 1920 qui vit paraître, chez Desclée à Tournai, le *Missel quotidien et vespéral*. L'originalité de Dom Lefebvre a donc été le commentaire beaucoup plus que le texte du missel lui-même, puisqu'il utilisa

d'abord les textes d'un des missels déjà cités plus haut. Par la suite ces textes furent changés, imprimés par Desclée de Brouwer à Bruges, et édités par l'Abbaye de Saint-André.

Aucun missel n'avait donné jusqu'à présent des commentaires aussi développés : chaque messe était expliquée et souvent rapprochée des textes du bréviaire; une triple introduction historique, théologique et liturgique initiait aux différents temps de l'année. Ce fut la force de ce missel. D'autre part, une propagande persévérante fit connaître au grand public le nom et l'œuvre de Dom Lefebvre. Jamais jusque-là on n'avait autant invité les fidèles à se servir du missel quotidien.

Ce missel resta pratiquement sans concurrence pendant plusieurs années. Petit à petit cependant les maisons qui produisaient surtout des paroissiens et des missels de communion virent la nécessité de satisfaire les nouveaux besoins du public créés par la propagande de Dom Lefebvre.

En 1923 la maison Brepols de Turnhout publiait un *Missel vespéral commenté* (n° 242) avec des illustrations du P. Berthold. En 1924 paraissait chez Van Dieren à Anvers le *Missel et Vespéral* de l'abbé Jean Solé, en 1925 chez Zech et Fils, à Braine-le-Comte, le *Missel vespéral romain* des abbés Harmignies. En France chez Mame, la même année était publié *L'Office liturgique de chaque jour* de Dom Cabrol.

Mais la première concurrence sérieuse n'apparut que lorsque la maison Brepols demanda aux bénédictins de Clervaux une revision de son premier quotidien. C'est en 1938 que paraissait le premier missel de Dom Gérard, suivi de quatre autres missels entre 1940 et 1945.

En 1939 la maison Proost, de Turnhout, publia aussi un nouveau quotidien, le *Grand Missel, rituel et vespéral* de l'abbé Guilhaim et de H. Sutyn, et la maison Splichal, de Turnhout, le *Missel quotidien et vespéral complets* du R. P. O'Connor. L'abbaye du Mont-César qui s'était limitée au dominical ne vint au quotidien qu'en 1947 avec la publication du *Missel quotidien commenté, vespéral et rituel* de Dom Capelle.

Nous avons groupés tous ces missels en une même énumération car ils nous semblent tous nés dans le sillage des missels de Dom Lefebvre, les uns visant à un effort de traduction, les autres préférant des commentaires plus allégés.

*Les dernières années.*

L'effort plus récent nous paraît caractérisé par une tendance assez prononcée vers ce qu'on pourrait appeler l'adaptation. On peut voir dans cet effort une certaine réaction contre les missels de Dom Lefebvre et les missels analogues. On leur a surtout reproché une traduction trop littérale et un style peu accessible à la masse des Français. Si tous les missels quotidiens publiés depuis 1925 étaient des missels belges, ce nouvel effort a surtout été le fait d'auteurs et d'éditeurs français.

L'abbé Godin avait déjà publié en 1938 le « missel jociste », *Avec le Christ*. C'était un essai d'adaptation au milieu ouvrier. On se rendit compte très rapidement que l'adaptation allait trop loin, mais l'idée était lancée : on ne pouvait pas mettre entre les mains des fidèles des milieux populaires les missels classiques, il fallait créer en genre nouveau. De ce souci devait naître toute une série de missels.

Le R. P. Morin de l'Oratoire qui avait déjà collaboré à un missel édité en Belgique, remit toute la traduction et les commentaires sur le métier et publia en 1943 à Limoges, chez Droguet et Ardant, la première édition de son *Missel vespéral*. Une seconde et une troisième édition devaient suivre en 1946 et 1948. La caractéristique de ce missel est d'être un quotidien allégé d'une partie des textes latins, donc moins volumineux que les quotidiens classiques et par conséquent moins cher. La traduction est plus coulante et les commentaires plus accessibles que dans les autres missels. Son succès s'est d'ailleurs avéré tel que plusieurs maisons ont voulu avoir des missels du même genre. Ainsi paraissaient chez Depelley à Limoges en 1949 un quotidien du chanoine Chalmette, chez Mellottée en 1950 le *Missel vespéral quotidien* de Dom Bergès, et en 1951 la maison Proost, de Turnhout, demandait au R. P. Riquet de faire un missel du même genre.

C'est le même souci qui fit naître les deux meilleurs dominicaux que nous ayons en France à l'heure actuelle : le *Missel des dimanches et fêtes* édité par Tardy, en 1948 à Bourges, et appelé couramment « missel rural », réédité maintenant sous le titre de *Missel Biblique des dimanches et*

fêtes, et le *Missel dominical* des Pères bénédictins de l'abbaye d'Hautecombe édité par Labergerie en 1949. Enfin l'année dernière vient de paraître un missel de l'abbé Michonneau et de l'équipe sacerdotale de Colombes sous le titre de *Missel communautaire*.

Par l'effet d'un choc en retour, on a vu des rééditions déjà sensiblement améliorées des missels classiques : les missels de Dom Lefebvre et de Dom Gérard sont en révision tant pour la traduction que pour les commentaires; les rééditions de 1951 en sont la preuve.

D'autres missels sont en préparation : la Maison Mame annonce pour 1953 un *Missel quotidien des fidèles* mis au point par une équipe de Lille réunie autour du R. P. Feder et révisé par le C.P.L. L'Action catholique rurale ne tardera sans doute pas à nous donner aussi son quotidien, et l'abbaye d'Hautecombe vient de faire paraître son *Missel romain quotidien*.

#### *Ce qui est acquis.*

Si l'on considère l'ensemble des meilleurs missels parus jusqu'ici on peut estimer qu'un certain nombre de perfectionnements sont désormais acquis. Tout nouveau missel devra les offrir à ses lecteurs.

Tout le monde admet maintenant qu'un missel doit être complet dans son genre, qu'il soit quotidien ou dominical. Dans les indications destinées à orienter le choix d'un missel, nous reviendrons sur certains éléments indispensables. Nous remarquerons seulement ici qu'il y a encore des hésitations sur divers points :

- le kyriale n'est pas encore suffisamment répandu;
- les messes « propres à certains lieux » encombrent inutilement une centaine de pages de certains missels; il serait préférable que les instituts religieux qui ont le droit de célébrer ces messes distribuent des feuillets à leurs habitués;
- le propre de France est très disparate, mais à vrai dire il n'y a que deux fêtes communes à tous les diocèses : Sainte Jeanne d'Arc et Sainte Thérèse; il y aurait d'ailleurs intérêt à incorporer ces fêtes au propre des saints tout simplement, cela simplifierait la structure des missels;

— les propres diocésains commencent à être reliés avec certains missels; nous avons dit plus haut les complications qui en résultaient pour les éditeurs et les libraires; il faudra sans doute envisager d'autres solutions;

— quant aux suppléments divers : vespéral, rituel, dévotions, il est normal qu'il en existe une grande variété puisqu'il ne s'agit pas du missel proprement dit.

Pour les traductions il est admis maintenant qu'elles doivent en tout cas être faites dans une langue élégante. Deux tendances se manifestent : la traduction classique qui conserve un vocabulaire plus traditionnel, plus exact et plus précis, et la traduction plus populaire qui utilise une langue plus accessible à la masse, quitte à serrer le texte de moins près.

Pour les commentaires, un phénomène du même genre se produit : on trouve d'une part des commentaires plus développés de caractère presque encyclopédique, d'autre part une simple initiation au contenu de la liturgie. Mais partout l'étude plus approfondie de la liturgie, le retour à la Bible et aux Pères ont poussé à exprimer l'essentiel. On ne pourra certainement plus revenir aux anciens commentaires superficiels et moralisants, et il sera sans doute difficile d'innover. Tout perfectionnement consistera dans une présentation à la fois sobre, accessible et exacte.

C'est dans le domaine de l'illustration qu'il reste le plus à faire. L'image peut être une pédagogie très efficace, mais que de laideurs et de fautes de goût! Cet aspect des missels est évidemment lié au problème de l'art sacré dans le monde moderne. Il y a là un art mineur, mais qui a son importance dans l'éducation religieuse des fidèles.

### *Possibilités.*

Si l'on doit regretter la multiplicité des missels c'est surtout parce qu'ils se ressemblent trop. Le missel de 1953 se présente sous deux ou trois formes qui ne sont guère susceptibles d'évoluer que dans le détail.

Il n'est cependant pas exclu d'envisager des formes tout à fait nouvelles. Le missel complet est presque un objet de luxe, il reste inaccessible financièrement à une grande

masse. Certes, il est bon que les textes de la liturgie soient considérés comme des textes précieux qu'on n'imprime pas n'importe comment. Mais on ne se choque pas de ce que le Nouveau Testament soit diffusé dans des éditions très simples et bon marché. Il pourrait en être ainsi du missel. Nous avons déjà eu l'occasion de signaler un missel américain en langue française qui est un essai dans cette voie, le missel dominical du P. Stedman. Nous l'avons critiqué assez sévèrement pour son contenu et ses fautes de goût, mais l'idée en elle-même n'est sans doute pas à rejeter, et il y aurait quelque chose à faire dans cette voie.

D'autre part le missel reste par sa structure un livre complexe. Son maniement, malgré les explications et les renvois reste plus difficile que celui de la plupart des autres livres. Le R. P. Parsch avait essayé en Autriche, avec succès, la distribution de feuillets pour chaque dimanche. En France on a fait quelques essais de ce genre. Il y aurait aussi des formules nouvelles à chercher dans cette direction.

Toutefois il reste évident que l'évolution du missel dépend surtout de l'évolution du mouvement liturgique. On ne dira jamais assez que l'usage du livre dans l'assemblée chrétienne est un pis-aller. Plus les rites seront parlants, plus la parole de Dieu sera directement adressée aux fidèles, plus le missel pourra être allégé de commentaires et de traductions. Le missel n'est pas une panacée, il est pour le moment un instrument utile.

### *Conclusions.*

La grande cause de la multiplicité des missels paraît bien être la concurrence des éditeurs, chacun voulant imiter les genres nouveaux qui rencontrent la faveur du public. Il serait souhaitable que l'on considère le missel plus comme un livre liturgique que comme un article de commerce, source de profit.

Le souci de la qualité et le respect de la propriété littéraire devraient inciter les auteurs à réfléchir davantage avant d'entreprendre de nouveaux missels. Il faut se persuader que la composition d'un missel à la fois bon et nouveau devient de plus en plus difficile et requiert de multiples compétences.

On peut presque affirmer que seul le travail d'une équipe peut donner de bons résultats.

Enfin il y a certainement trop de missels différents sur le marché français : le clergé, les fidèles, les libraires se plaignent à juste titre de la difficulté du choix, même entre les bons missels. Il est donc souhaitable qu'on ne multiplie pas indéfiniment les quotidiens et les dominicaux. Seules des œuvres de valeur et vraiment nouvelles devraient voir le jour.

Toutes ces considérations expliquent qu'un choix et une discrimination s'imposent absolument dans la situation actuelle. Il n'y a aucun intérêt au point de vue religieux à laisser recommander des missels de moindre valeur. Bien des fidèles qui ont un missel médiocre entre les mains en auraient sans doute un meilleur si on le leur avait présenté. Il faut envier les pays où il n'y a pratiquement que deux ou trois missels excellents, à l'exclusion de tout autre article.

LOUIS KAMMERER.

### Tableau chronologique des principaux missels quotidiens et dominicaux

1882. VAN CALOEN : *Missel des fidèles*. Desclée (épuisé).  
 1894. R. P. FLEURY : *Le livre du chrétien*. Mame, n° 325 (épuisé).  
 1903. MGT MARBEAU : *Le paroissial des fidèles*. Desclée, n° 400.  
 1908. *Office divin*. Desclée, n° 552 (épuisé).  
 1909. *Office divin*. Mame, n° 301 (épuisé).  
     *Vie liturgique*. Mont-César (épuisé).  
     *Missel des fidèles*. Desclée, n° 119.  
 1910. Abbé VILLIEN : *Nouvelle année liturgique*. Mame (épuisé).  
 1911. *Missel Vespéral*. Mont-César.  
 1912. Chan. VERDUNOY : *Petite année liturgique*. Lethielleux (épuisé).  
     R. P. FLEURY : *Paroissien expliqué et commenté*. Mame, n° 350.  
 1913. Abbé BOURCEAU : *Missel Vespéral expliqué*. Brepols, n° 215.  
 1915. Dom LEFEBVRE : *Le cycle liturgique*. Desclée, Lille (épuisé).  
 1919. *Office divin*. Mame, n° 301, refondu par le R. P. Fleury (épuisé).  
 1920. Dom LEFEBVRE : *Missel quotidien*, en fascicules (épuisé).

1921. DOM LEFEBVRE : *Missel quotidien et Vespéral*, n° 400 (épuisé).  
Chan. BAYART : *Office divin*. Taffin-Lefort.
1922. Chan. VERDUNOY : *Petite année liturgique*. Lethielleux, en 2 vol. (épuisé).
1923. *Missel Vespéral commenté*. Brepols, n° 242 (épuisé).
1924. Abbé JEAN SOLÉ : *Missel et Vespéral*. Van Dieren, n° 52.  
DOM LEFEBVRE : *Missel quotidien et Vespéral*, n° 200.  
DOM LEFEBVRE : *Missel Vespéral romain (quotidien)*, n° 500.
1925. DOM CABROL : *L'office liturgique de chaque jour*. Mame, n° 322.  
Abbés HARMIGNIES : *Missel Vespéral romain*. Zech, n° 137 (épuisé).
1931. *Missel dominical*. Abbaye du Mont-César.
1932. R. P. MORIN et R. P. TAVEAU : *Missel Vespéral*. Proost, n° 1291 (épuisé).
1938. DOM GÉRARD : *Missel et Vespéral quotidiens*. Brepols, n° 940 (épuisé).  
DOM LEFEBVRE : *Petit missel quotidien*, n° 600.  
Abbé GODIN : *Avec le Christ*. Éditions ouvrières.
1939. O'CONNOR : *Missel quotidien et Vespéral complets*. Splichal, n° 200.  
Abbé GUILHAIM et H. SUTYN : *Grand missel, Rituel et Vespéral*. Proost, n° 1296.
1940. DOM GÉRARD : *Missel quotidien complet, Vespéral et Rituel*. Brepols, n° 930.
1943. R. P. MORIN : *Missel Vespéral*. Droguet et Ardant.
1944. *Missel Vespéral*, par UN BÉNÉDICTIN. Mellottée (épuisé).
1947. DOM CAPELLE : *Missel quotidien commenté*. Mont-César.
1948. R. P. MORIN : *Missel Vespéral*, 3<sup>e</sup> édition. Droguet et Ardant.  
*Missel des dimanches et fêtes (missel dit rural)*. Tardy.
1949. Chan. CHALMETTE : *Missel quotidien et Vespéral*. Depelley, n° 53.  
BÉNÉDICTINS D'HAUTECOMBE : *Missel dominical*. Labergerie.
1950. DOM GÉRARD : *Missel et Vespéral quotidiens*. Brepols, n° 945.  
DOM BERGÈS : *Missel Vespéral quotidien*. Mellottée.
1951. DOM LEFEBVRE : *Missel quotidien et Vespéral*, n° 200 (édition remaniée).  
R. P. RIQUET : *Nouveau Missel Vespéral*. Proost, n° 1303.
1952. Abbé MICHONNEAU : *Missel communautaire*. Chez l'auteur, à Colombes (Seine).  
DOM GÉRARD : *Missel et Vespéral romains*. Brepols, n° 955.  
R. P. MORIN : *Missel, Vespéral et Rituel. Missel dominical*. Droguet et Ardant, n° 875.
1953. *Missel biblique des dimanches et fêtes*. Tardy.  
BÉNÉDICTINS D'HAUTECOMBE : *Missel romain quotidien*. Labergerie.